

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés: mère-enfant			
Ancien Code	PAAM1S08	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XASI1080		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Bernadette CUVELIER (bernadette.cuvelier@helha.be) Chantal LECART (chantal.lecart@helha.be) Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be) Céline BERTRAND (celine.bertrand@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 08 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés : mère-enfant" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"
- "Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes

Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- 4.1 Rechercher les informations
- 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
- 4.4 Prescrire les interventions de soins
- 4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
- 4.6 Ajuster la démarche clinique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

5.3 Procurer des informations et des conseils au patient et à son entourage

Compétence 6 **Mettre en œuvre le projet de soin**

6.1 Accomplir des prestations de soins, particulièrement auprès des patients en situation aiguë et/ou critique

6.2 Initier les soins liés à la préservation des fonctions vitales

6.3 Mettre en œuvre les prestations techniques spécifiques aux porteurs du titre professionnel particulier

6.4 Adapter le soin à la situation et différents contextes culturels, sociaux et institutionnel

Acquis d'apprentissage visés

Se référer aux compétences et acquis d'apprentissage développés dans les fiches d'AA

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S08A Raisonement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - 20 h / 1 C
Thérapeutique: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique

PAAM1S08B Raisonement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en 28 h / 1 C
urgences: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAAM1S08A Raisonement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - 10
Thérapeutique: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique

PAAM1S08B Raisonement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en 10
urgences: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

5. Cohérence pédagogique

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches

ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique			
Ancien Code	15_PAAM1S08A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASI1081		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Bernadette CUVELIER (bernadette.cuvelier@helha.be) Chantal LECART (chantal.lecart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 08 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés : mère-enfant" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"
- "Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente. Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier. L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Cette activité d'apprentissage est composée de 3 parties : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'infirmier(ère) spécialisé(e) en SIAMU mobilise différents savoirs permettant d'offrir des soins infirmiers de qualité. La pratique infirmière en SIAMU est fondée en réponse aux besoins et attentes dans le domaine de la pédiatrie, la néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

Sous-compétences :

- 5.C4.1 : Rechercher les informations
- 5.C4.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 5.C4.3 : Fixer les résultats attendus en tenant compte des priorités
- 5.C4.4 : Prescrire les interventions de soins
- 5.C4.5 : Evaluer la démarche et les résultats des interventions

5.C4.6 : Ajuster la démarche clinique

Compétence 5 : Assurer une communication professionnelle

Sous-compétences :

5.C5.3 : Procurer des informations et des conseils au patient et son entourage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Raisonnement clinique associé à la physiologie et la physiopathologie ainsi que la thérapeutique dans la pédiatrie, la néonatalogie et la gynécologie-obstétrique.

Démarches d'apprentissage

situations cliniques, cas pratiques, analyse réflexive, raisonnement clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande de l'étudiant·e

Sources et références

Les références sont disponibles sur les supports mis à disposition par l'enseignant·e

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

et /ou Syllabus

et / ou PPT mis à la disposition des étudiants sur le PC de leur salle de cours et/ ou sur la plate forme étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette AA est composée de 3 parties : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Ces différentes parties sont évaluées de la manière suivante :

- Dr Cuvelier pour la partie pédiatrie par un examen écrit en présentiel au Q2 et un examen écrit en présentiel au Q3
- Dr Lecart pour la partie néonatalogie par un examen écrit en présentiel au Q2 et un examen écrit en présentiel au Q3
- Mme Derudder pour la partie gynéco-obstétrique par un examen écrit au Q2 et un examen écrit au Q3.

Le calcul de la note de l'activité d'apprentissage est obtenue en réalisant une moyenne pondérée entre les différentes parties de l'AA **sauf si** :

- L'étudiant(e) obtient une note strictement inférieure à 8/20 dans une des parties composant l'AA, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une parties composant l'AA, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes parties. Cela signifie que la note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des parties composant l'activité d'apprentissage, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une parties composant l'activité d'apprentissage, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique			
Ancien Code	15_PAAM1S08B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASI1082		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be) Céline BERTRAND (celine.bertrand@helha.be) Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 08 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés : mère-enfant" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"
- "Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente. Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier. L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Cette activité d'apprentissage est composée de 3 parties : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Ces cours apportent aux étudiants les savoirs spécifiques liés à la pratique en pédiatrie, en néonatalogie et en gynécologie-obstétrique.

L'infirmier est amené à formuler des plans de soins infirmiers spécifiques et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:
 Analyser une situation au regard des concepts vus au cours

En lien avec les compétences:

Compétence 4.4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

Sous-compétences :

5.C4.1 : Rechercher les informations

5.C4.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration

Compétence 5 : Assurer une communication professionnelle

Sous-compétences :

5.C5.3 : Procurer des informations et des conseils au patient et son entourage

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

Sous-compétences

5.C6.4 : Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

Objectifs spécifiques :

Au termes des cours l'étudiant sera capable de:

- Définir les termes spécifiques à la néonatalogie
- Discerner les aspects spécifiques des techniques de soins en néonatalogie
- Identifier les particularités de la réanimation néonatale
- Décrire les étapes de l'algorithme décisionnel de la réanimation néonatale
- Prendre en charge un nouveau-né à la naissance et d'appliquer les standards de réanimation néonatale
- Accueillir et prendre en charge un enfant dans un service d'urgences
- Expliquer les spécificités des soins d'urgence pédiatrique
- Restituer les normes des paramètres
- Reconnaître et prendre en charge un enfant gravement malade
- Créer un climat propice à la communication avec l'enfant et sa famille

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Soins infirmiers en urgences et soins intensifs pédiatriques

1. Reconnaître l'enfant gravement malade
2. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
3. Les troubles du rythme
4. Prise en charge d'un enfant en soins intensifs
5. Pathologies spécifiques en soins intensifs pédiatriques
6. Pathologies spécifiques aux urgences pédiatriques

B. Soins infirmiers en néonatalogie

1. Introduction
2. Définitions
3. Techniques, matériel et soins en néonatalogie
4. La douleur en néonatalogie
5. Réanimation néonatale

C. Soins infirmiers en gynéco-obstétrique

1. Physiologie de l'accouchement
2. L'accouchement inopiné

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Ateliers pratiques

Mises en situation

Manipulation du matériel

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise en place de dispositifs de façon spécifique, individuelle ou collective en fonction des demandes

Sources et références

Se référer aux ouvrages et références bibliographiques partagées aux cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point

Syllabus

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la partie soins en pédiatrie par Mme Dewulf : examen écrit au Q2 et un examen écrit au Q3.

Pour la partie soins en néonatalogie par Mme Bertrand : examen écrit au Q2 et un examen écrit au Q3.

Pour la partie gynéco-obstétrique: la présence aux cours est obligatoire et la participation est valorisée par un point bonus pour l'activité d'apprentissage au Q2 et le point bonus est reporté pour la présence et la participation au Q3. Si l'étudiant.e n'a pas participé aux cours, il devra réaliser une journée en salle d'accouchement pour assister à ce dernier.

Le calcul de la note de l'activité d'apprentissage est obtenue en réalisant une moyenne pondérée entre les différentes parties de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).